



## DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

50% de taux de satisfaction 2023

100% de réussite au Diplôme d'État en 2023

100% de taux d'insertion en 2023

<b>Diplôme</b> Diplôme d'état de niveau 4 Fiche RNCP 492	<b>Présentation</b> La formation vous prépare à un métier exigeant et gratifiant accessible sans exigence de diplômes. Elle comprend un apprentissage théorique et pratique permettant de développer des compétences solides et adapté aux réalités du terrain. À travers des stages pratiques enrichissants et un encadrement personnalisé, vous serez armé(e) pour faire face aux défis variés que rencontrent les personnes en situation de fragilité. Rejoignez-nous à l'IRDTS et devenez l'acteur du changement social dont notre société a tant besoin.
<b>Pré-requis</b> Aucun diplôme exigé	<b>Les conditions d'admission</b> La sélection à l'entrée en formation se fait sur : ~ Une épreuve écrite d'admissibilité pour apprécier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite. ~ Une épreuve orale destinée à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.
<b>Lieu de formation</b> IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE	Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les candidats listés sur l'arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.
<b>Durée</b> 2 ans 990h de formation théorique 980h de formation pratique	<b>La formation</b> <b>Objectifs</b> La formation des moniteurs éducateurs dispensée à l'IRDTS vise à doter les stagiaires des compétences professionnelles inhérentes au métier et à les préparer au diplôme d'État de moniteur éducateur. A l'issue de cette formation, les stagiaires devront être capable : ~ Etablir d'une relation éducative au sein d'un espace collectif ~ Animer et organiser de la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration ~ Participer au dispositif institutionnel
<b>Voie d'accès</b> Formation initiale Formation continue Apprentissage et contrat de professionnalisation (à partir de la 2 <sup>ème</sup> année) VAE	Les quatre blocs de compétences sont les suivants : - Bloc 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé - Bloc 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé - Bloc 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle - Bloc 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles
<b>Tarif et modalités de financement</b> <b>Frais d'inscription</b> : 310 €/an (pour l'année 2023/2024)  <b>Coût de la formation</b> (hors VAE) : Contactez-nous pour une demande de devis à <a href="mailto:contact@irdts.org">contact@irdts.org</a>  Le coût pédagogique peut être : ▪ intégralement pris en charge par la CTG pour les personnes en poursuite d'étude ou pour les	<b>Formation théorique</b> : 990 heures réparties en quatre domaines de formation DF 1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé DF 2 - Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé



<p>demandeurs d'emploi – Aucune démarche à effectuer ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ à la charge de l'employeur ou OPCO pour les salariés</li><li>▪ à la charge du salarié sans financement de l'employeur</li><li>▪ dans le cadre d'un contrat d'apprentissage à partir de la 2<sup>ème</sup> année</li></ul>	<p>DF 3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle DF 4 – Implication dans les dynamiques institutionnelles Module complémentaire</p> <p><b>Formation pratique</b> : 980 heures organisées en 3 périodes La formation pratique se déroule sous la forme de 3 stages d'une durée minimale de 6 semaines (210h).</p> <p><b>Méthode pédagogique</b> : La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.</p> <p>L'équipe de formation de l'IRDTS vous accompagnent tout au long de votre formation en lien avec les institutions partenaires, établissements et structures sites qualifiants ainsi que des professionnels formateurs du travail social.</p> <p><b>Modalités de certification</b> : Elles sont définies par l'<u>arrêté du 20 juin 2007</u> relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur et plus particulièrement dans l'annexe II référentiel de certification.</p>
--	--

### Passerelles/dispenses/allègements

Pour plus d'information, contactez le responsable de formation Mme MITH Sandrina – [sandrina.mith@irdts.org](mailto:sandrina.mith@irdts.org)

### Handicap

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement de parcours de formation. Contactez le référent handicap Mme CANTAIS Hélène - [referent.handicap@irdts.org](mailto:referent.handicap@irdts.org)

Date de création	2020
Date de dernière mise à jour :	Mai 2024
Version :	4

**Pour nous contacter** : IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : [contact@irdts.org](mailto:contact@irdts.org) – [www.irdts.org](http://www.irdts.org)